



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 344

JUIN 2021

Les premiers travaux prévus par votre Conseil Municipal ont commencé :
- Agrandissement du Cimetière
- Aménagement de l'axe de pompage de la Fontaine
- et réfection du Clocher de l'Eglise.

D. Doyelle



Le 25 Juin, la société Lepers & Frères a procédé au démontage de la flèche de l'église pour remise en état et repose.

SEMAINE N°22

01.06 : Modification des horaires des déchetteries de Fourmies et d'Ohain (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°23

08.06 : Saint Médard

08.06 : Réunion publique sur la fibre optique à 18h30 (voir à l'intérieur)

11.06 : Saint Barnabé

12&13.06 : fête foraine

13.06 : Assemblée Générale des Ymagiers à 10h30 à la salle des fêtes

SEMAINE N°24

18.06 : Dépôt de gerbe à la stèle du Général de Gaulle par Monsieur le Maire accompagné par quelques représentants de l'association des Anciens Combattants, de la gendarmerie et des pompiers (rdv à 11h00 sur place)

20.06 : Fête des pères

20.06 : Premier tour des élections départementales et régionales à la salle des sports Marcel Beaumez de 08h00 à 18h00 (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°25

21.06 : Eté

21.06 : Fête de la musique

27.06 : Deuxième tour éventuel des élections départementales et régionales à la salle des sports Marcel Beaumez de 08h00 à 18h00

SEMAINE N°26

28&29.06 : Brevet des collèges au collège du Solrézis à Solre-le-Château

29.06 : Assemblée Générale de la Communauté Emmaüs à 18h00 à Glageon

02.07 : Présentation de la saison culturelle 2021-2022 au théâtre Jean Ferrat à Fourmies à 19h00

04.07 : Assemblée Générale de l'AS Trélon à 11h00 au stade Yvon Férenken

SEMAINE N°27

06.07 : Vacances scolaires d'été après la classe

08.07 : Ouverture du Centre Aéré (voir à l'intérieur)

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

VOTE

Les élections départementales et régionales se dérouleront de 08h00 à 18h00 les dimanches 20 (1^{er} tour) et 27 Juin 2021 (2^{ème} tour éventuel) à la **salle des sports Marcel Beaumez**.

Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photographie.

Pour éviter tout risque lié au Covid-19, vous devez respecter les gestes barrières et vous munir, si vous le souhaitez, d'un stylo pour signer les feuilles d'émargement.

PROCURATION

Chaque électeur peut bénéficier de deux procurations.

Les procurations sur papier établies par la gendarmerie existent toujours.

Une nouvelle procédure est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Cette nouvelle télé-procédure, qui repose sur trois portails internet, diminuera substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne.

1. Sur votre ordinateur ou votre smartphone, vous effectuez votre demande de procuration sur maprocuration.gouv.fr après vous être authentifié via FranceConnect et avoir indiqué une adresse électronique (e-mail). Vous indiquez la commune où vous votez, l'identité de la personne qui votera à votre place et vous précisez pour quelle élection ou quelle période vous souhaitez donner procuration. Dès que vous avez validé votre demande, vous recevez par courriel une référence à 6 caractères.
2. Muni de cette référence de dossier et d'une pièce d'identité, vous vous rendez dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, quel que soit son lieu. L'officier de police judiciaire (OPJ) ou l'agent de police judiciaire (APJ) habilité par le juge saisit la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé. Votre identité apparaît alors à l'écran et est contrôlée au regard de la pièce d'identité présentée. La validation par l'OPJ ou l'APJ déclenche la transmission instantanée de la procuration vers votre commune d'inscription.
3. Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

Il est désolant de constater que des fleurs disparaissent des parterres qui décorent la ville. Des actes de malveillance regrettables qui perturbent le bien vivre ensemble.

PERMANENCE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 24 Juin 2021, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous devez aller sur l'adresse suivante :

<https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

Le Conseil Municipal

✓ **décide**

- à l'unanimité de retirer la délibération n°11122020_20 en date du 11 Décembre 2020 approuvant le règlement intérieur,
- à l'unanimité d'adopter le nouveau règlement intérieur qui prévoit la désignation d'un vice-président pour chaque commission lors de sa première réunion,
- d'adhérer au contrat cadre du CdG59 dénommé PASS Territorial à compter du 1^{er} Janvier 2021, jusqu'au 31 Décembre 2026, et de retenir la formule n°03 d'un montant de 199 € par agent,
- à l'unanimité de recruter, pour l'école municipale de musique dans le cadre d'une activité accessoire, un professeur de saxophone et de clarinette rémunéré sur la base de l'indice brut 599 du grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe à raison de 3h30/semaine du 1^{er} Avril 2021 au 31 Mars 2022,
- à l'unanimité d'accepter l'offre proposée par la SA d'HLM « L'Avesnoise », soit une indemnité de résiliation anticipée à hauteur de 25 000,00 € pour le bail du logement sis 9 rue Clavon Collignon,
- par 19 voix pour et 4 voix contre des élus de « Trélon le Renouveau » de céder le bien immobilier situé à Trélon n°32 rue Aristide Briand au profit de Monsieur et Madame Dumont Cédric, domiciliés à Trélon n°21 rue de Verdun, afin d'y installer une boulangerie pour un prix de cession à 13 000,00 € hors frais de notaire,
- à l'unanimité d'attribuer une subvention à hauteur de 800,00 € au Club Cyclotouriste Trélonais,
- à l'unanimité d'accepter la prise de compétence « Organisation de la Mobilité » par la CCSA (Communauté de Communes du Sud-Avesnois) et le transfert de cette compétence à la CCSA ;

✓ **est informé**

- de la mise en vente par le Département de l'ancienne gare sise avenue Léo Lagrange estimée à 180 000,00 € par France Domaine (La CCSA a fait une offre d'achat à 120 000 €.),
 - que lors de la campagne de dépistage covid-19 organisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) le 23 Mars dernier, 50 tests ont été réalisés sur la journée à Trélon,
 - que la commission des finances et le conseil municipal se réuniront respectivement les jeudi 1^{er} Avril et lundi 12 Avril 2021,
 - que le maire et les adjoints sont disponibles pour faire visiter les bâtiments communaux aux conseillers municipaux qui le souhaitent ;
- ✓ **prend note** de la remarque de Monsieur Bouqueuniaux concernant la place réservée aux personnes à mobilité réduite située rue du Maréchal Foch qui ne répond pas aux normes en vigueur (concrètement cette place a été réalisée pour rendre service à un riverain handicapé).

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi
(☎03.27.60.82.20)

PERMANENCE MGEN



La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence les vendredis 04 et 18 Juin 2021 sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

Contact : Mr Watremez ☎ 07 84 45 01 13 ou par courriel : jwatremez@mgen.fr

BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon les lundis 07 Juin et 05 Juillet 2021 de 9h30 à 13h30 et de 14h00 à 16h00.



Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence, la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....). Il faut contacter le service de garde qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme DUPONT (📞 07.70.02.03.08)
- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞 07.83.88.98.87)
- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞 06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)

TROUVER UN EMPLOI EN QUELQUES CLICS

NORD emploi est un site mis en place par le département du Nord pour mettre en relation les allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active) et les entreprises qui recrutent.

Sur nordemploi.fr vous

- créez votre C.V. en ligne,
- consultez les offres d'emploi,
- entrez directement en contact avec les recruteurs.

Renseignements

- par téléphone ☎ 03.59.73.83.90 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- par courriel : nordemploi@lenord.fr

LA CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC !

La demande de carte d'identité se simplifie.

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques. Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente comme Fourmies, la plus proche de Trélon.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie de Fourmies avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales sur rendez-vous uniquement.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



L'AGIRC-ARCO AUX CÔTÉS DES PLUS DE 75 ANS

UNE ACTION SOCIALE

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

agirc-arrco

L'Agirc-Arrco est le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé. Régime par répartition, il est basé sur le principe fondamental de solidarité entre les générations et développe des services d'action sociale en direction de ses assurés, retraités comme actifs.

Pour bénéficier de ces services, contactez le : 0 971 090 971 (service gratuit + prix appel).

LES SERVICES LIÉS À LA CRISE SANITAIRE

Les caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco proposent à leurs retraités de 75 ans et plus deux services pour les aider à faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

• Sortir plus

Ce service permet d'organiser des sorties en voiture ou à pied en étant accompagné par un professionnel agréé par l'Agirc-Arrco pour se rendre chez le médecin, faire des courses, aller chez le coiffeur, dans la famille. Le service se règle au moyen de chèque CESU, un chéquier coûtant 15€ et donnant droit à 150€ de sorties.

• L'aide à domicile momentanée

Il s'agit de 10 heures d'aide à domicile (courses, préparation des repas, ménage...) à répartir sur une période maximum de six semaines. Entièrement prise en charge par l'Agirc-Arrco, elle est accordée sans conditions de ressources aux retraités ne bénéficiant pas d'aide à domicile régulière (période de convalescence, absence ou indisponibilité des proches aidants, retour d'hospitalisation...)

LES AUTRES SERVICES

- Espace sécurisé Agirc-Arrco
- Experts retraite
- Centres d'information retraite Agirc-Arrco (Cicas)
- Simulateur retraite
- Demande de retraite en ligne
- Action sociale.

LA SERRE BIO

Gérée par l'AGIIE (Association Gestion et Innovation dans l'Insertion Economique), la serre de Trélon vous propose des légumes bio à des prix raisonnables.

Vous pouvez y trouver en ce moment des pommes de terre, des carottes, des petits pois, des navets, des radis, des salades et des pieds de tomate à repiquer.

Située près du stade Yvon Férenken, la serre est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 15h30.



ÉTUDE DE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE SAMBRE-AVESNOIS



L'ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre) lance une étude de planification énergétique en Sambre-Avesnois.

Cette étude comprend une enquête quantitative et qualitative afin de connaître le positionnement des habitants concernant les énergies renouvelables et de récupération.

Ses résultats permettront d'identifier plus précisément les énergies à développer prioritairement sur le territoire et de soulever les éventuels freins.

Tous les citoyens peuvent participer à cette étude grâce au lien ci-contre : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/380759f7> jusqu'au lundi 14 Juin 2021 date de clôture.



LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

Les activités (cyclo, VTT et marche) ont repris. Rendez-vous le dimanche matin à 09h00 sur la place de l'église. Si vous rejoignez le groupe, vous serez les bienvenus pour ces balades hebdomadaires.

CENTRE DE LOISIRS JEUNES

Le centre de loisirs se déroulera du jeudi 08 au jeudi 29 juillet 2021.

Les inscriptions se feront sur MyPérischool (code commune : DL7YSY5)

- du lundi 31 mai au lundi 05 juillet pour les Trélonnais,
- du jeudi 10 juin au lundi 05 juillet pour les jeunes extérieurs.



CONFRÉRIE SAINT PANSARD

2021, UNE ANNÉE SANS CARNAVAL

En raison de la pandémie liée au coronavirus, la Confrérie Saint Pansard n'a pas pu organiser sa saison carnavalesque en février et mars 2021. Ce n'est que partie remise, et ses dirigeants ont mis à profit ce temps libéré pour rechercher de nouveaux moyens, pour mobiliser de nouveaux partenariats et préparer une année 2022 riche en nouveautés.

DES PROJETS

Ces projets novateurs sont nombreux.

- Création d'un nouveau géant processionnel suivant la tradition des géants du Nord en partenariat avec le foyer Claude Jourdain

- Construction d'un nouveau char et mise en scène et animation de deux chars par des associations locales partenaires : les Ymagiers et Scène de Méninges.
- Implication de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) dans la préparation du carnaval 2022
- Préparation d'une programmation culturelle et festive de bonne qualité avec de nombreuses innovations tout en conservant la tradition de Saint Pansard
- Organisation d'une vaste campagne de communication régionale
- Décoration et animation musicale du centre bourg dans la période préalable au carnaval 2022

Fort de ses 42 membres actifs bénévoles, la Confrérie propose aux associations locales ainsi qu'aux habitants qui le souhaiteraient la possibilité de participer aux activités préparatoires et aux événements de la prochaine saison.

CONTACTS

- Ghislain HANNECART – Tél : 06 72 51 91 65 Courriel : ghislain.hannecart@sfr.fr
- Marc GOUJARD – Tél : 06 76 47 35 22 Courriel : mgoujard@orange.fr

LES YMAGIERS

EXPOSITION À LA MAISON DE SANTÉ ALBERTINE

Les artistes Isabelle Vanhooren et Jacques Guislain accrocheront leurs toiles dans la maison médicale pendant le mois de Juin.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Les Ymagiers exposeront du jeudi 03 au dimanche 13 Juin de 14h00 à 18h30 à Vervins, galerie Pierre Noël.

Vernissage le vendredi 04 Juin 2021 à 18h30.

Ils exposeront également les samedi 05 Juin et dimanche 06 Juin de 10h00 à 18h00 au théâtre Jean Ferrat à Fourmies.

Vernissage le vendredi 04 Juin 2021 à 18h00.



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD et DVD) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00 dans le strict respect des gestes barrières.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi et le mercredi de 14h00 à 16h00 à la bibliothèque avec six personnes au maximum.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 24 Juin 2021 de 14h00 à 16h00.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

ED En cette période de confinement, l'activité des clubs est mise en veilleuse. Dès que possible, l'association repartira de plus belle.

JOYEUX DRILLES

Le club reprendra ses activités dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les horaires de vos déchetteries

L'accès aux deux déchetteries est maintenant possible pour tous les habitants

À partir du 1^{er} juin 2021

Déchetterie de Fourmies

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

du mardi au samedi de 11h30 à 17h30
et
les dimanches pairs de 10h à 14h.

Fermée le lundi et les
dimanches impairs



Déchetterie d'Ohain

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

du mardi au vendredi de 8h à 14h
et
le samedi de 11h30 à 17h30.

Fermée le lundi et le
dimanche

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous
par mail : st@cc-sudavesnois.fr
par téléphone : 03 27 60 65 24

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le fonctionnement du ramassage des encombrants change sur les douze communes de notre territoire. Dorénavant, ce ramassage a lieu deux fois par mois et **sur rendez-vous uniquement**.

Les prochaines collectes sont prévues en 2021

- les mercredis 07 et 21 Juillet,
- les mercredis 08 et 22 Septembre,
- les mercredis 06 et 20 Octobre,
- les mercredis 10 et 24 Novembre,
- les mercredis 08 et 22 Décembre.

Pour obtenir un rendez-vous, contactez le ☎ 09.64.44.99.23



CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE FOURMIÉS ET D'OHAIN

Pour accéder aux déchetteries de Fourmies et d'Ohain, il vous suffit de présenter votre carte à l'accueil.

Si vous avez perdu cette carte

- vous appelez le ☎09.64.44.99.23
- vous donnez vos nom, prénom et adresse ainsi que le nombre de personnes composant votre foyer
- un numéro vous est alors attribué mais vous n'avez pas de nouvelle carte
- vous notez ce numéro sur un support durable comme votre téléphone portable.

Pour pénétrer dans une des déchetteries, il suffit alors de donner ce numéro à l'entrée.

MAISON DE RETRAITE DU CHEMIN VERT

ACCUEIL DE JOUR

La maison de retraite propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler moralement et physiquement.

Tarif : 20 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA (Aide Personnalisée Autonomie).

Renseignements complémentaires au ☎03.59.21.00.00

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



Une réunion publique d'information sur le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la commune est programmée le mardi 08 Juin 2021 à 18h30.

Cette réunion aura lieu en facebooklive.

Il suffit de taper le lien suivant et de suivre le déroulé

[https://www.facebook.com/events/2832234437027016?accontext=%7B%22event_action_history%22%3A\[%7B%22surface%22%3A%22page%22%7D\]%7D](https://www.facebook.com/events/2832234437027016?accontext=%7B%22event_action_history%22%3A[%7B%22surface%22%3A%22page%22%7D]%7D)

Le lien de la page facebook est le suivant : <https://www.facebook.com/capfibre5962>

CONFIEZ-NOUS



L'Association « Confiez-nous » propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile par un personnel compétent (à partir de 20,50 € de l'heure, voir conditions en agence – devis personnalisé gratuit).

Services tout public : travaux ménagers, vigilance habitation, livraison de courses à domicile, préparation des repas...

Maintien à domicile : lever/coucher, aide à la toilette, aide aux repas

Enfants de plus de 3 ans : garde à domicile, accompagnement trajet, aide aux devoirs

Jardinage et bricolage : entretien des espaces verts, petits bricolages, nettoyage de vitres, terrasses de vérandas.

Contact : Confiez-nous 7 rue du Conditionnement 59610 FOURMIÉS

☎06.82.94.57.79 (du lundi au vendredi)

DÉJECTIONS CANINES

Pour que votre compagnon à quatre pattes soit accepté par tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances en laissant des crottes sur les trottoirs ou sur les pelouses. Il est en effet très désagréable d'en enduire ses chaussures et d'en emporter partout. De plus ces déjections, véritables crottes-en-jambe, peuvent provoquer des chutes graves.

Afin d'éviter ces désagréments, il suffit de quelques serviettes en papier et d'un sac plastique pour ramasser les déjections de l'animal et ensuite les jeter dans une poubelle.





BIEN VIVRE À TRÉLON

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- qu'en vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998, le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots de cigarettes, masques anti-virus... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la ville.

RÉGLEMENTATION DU POMPAGE DE L'EAU DE LA FONTAINE

Afin de respecter la tranquillité du voisinage de la fontaine, rue François Ansieau, il est interdit de prélever de l'eau, électriquement ou mécaniquement,

- du lundi au samedi avant 8h00, de 12h00 à 14h00 et après 19h00,
- le dimanche avant 9h00, de 12h00 à 15h00 et après 19h00.

LES MESSES DU MOIS DE JUIN

HORAIRES

| | |
|------------------|--|
| samedi 05 Juin | SAINS-DU-NORD (18h00) |
| dimanche 06 Juin | OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00) |
| samedi 12 Juin | GLAGEON (18h00) |
| dimanche 13 Juin | FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00) |
| samedi 19 Juin | WIGNEHIES (18h00) |
| dimanche 20 Juin | WALLERS-EN-FAGNE (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00) |
| samedi 26 Juin | ANOR (18h00) |
| dimanche 27 Juin | FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00) |

PERSONNES ISOLÉES

Le service social de la mairie souhaite compléter son listing des personnes âgées de plus de 68 ans en y ajoutant celles qui, pour des raisons de santé ou autres, sont isolées et aimeraient être contactées ou aidées. Si vous êtes dans ce cas, faites-le nous savoir (accueil de la mairie ou par téléphone au 03.27.60.82.20.).

VACCINATION ANTI-COVID

Si vous avez plus de 55 ans, vous pouvez vous faire vacciner gratuitement contre la Covid-19 à la maison de santé Albertine du lundi au vendredi.

Vous devez impérativement prendre rendez-vous par téléphone (☎03.27.67.03.75).

Vous pouvez également vous rapprocher de votre médecin traitant, de votre pharmacien ou du Centre Hospitalier de Fourmies.

Même si vous êtes vacciné, le respect des gestes barrières reste absolument nécessaire.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Dans le cadre de la refonte complète du site internet de la commune, les commerçants, les artisans et les associations souhaitant y être présentés sont priés d'envoyer leurs coordonnées électroniques à l'adresse secretariat@ville-trelon.fr

Une fiche de renseignement leur sera alors adressée afin d'harmoniser les présentations.

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



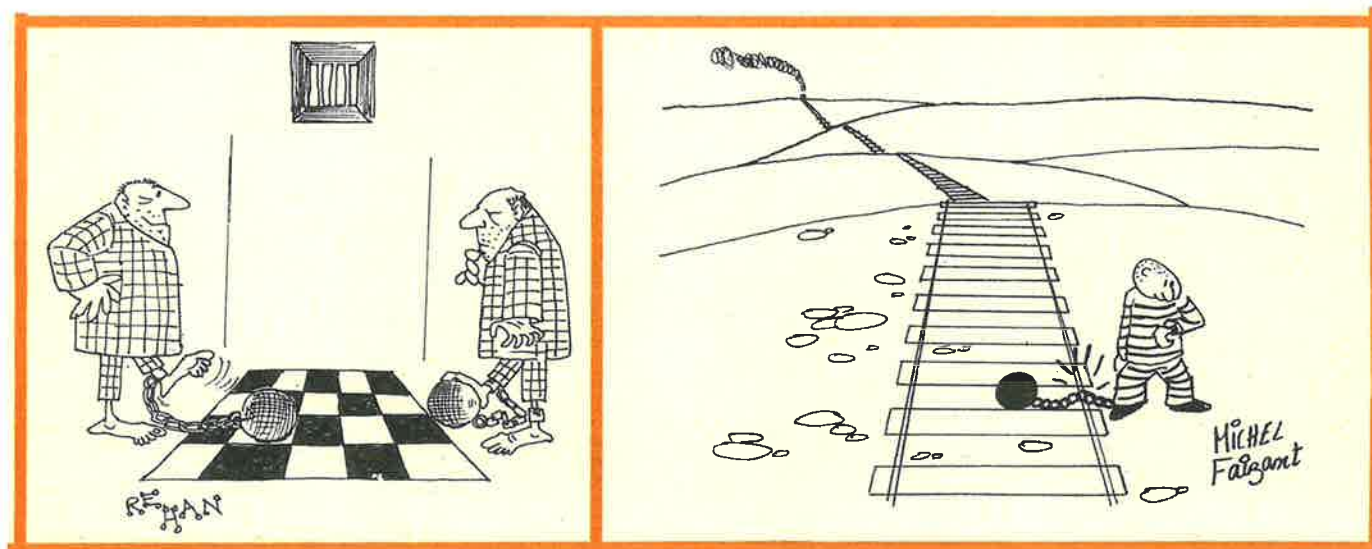
Editorial de juin 2021

LE BUDGET PRIMITIF 2021 SOURCE D'INTERROGATIONS

D'une seule voix et sans aucune intervention des 19 élus municipaux de la majorité municipale, le budget prévisionnel 2021 a été adopté. Pourtant suite à nos multiples prises de positions lors du conseil municipal du 16 avril dernier, on peut acter la réalisation d'un budget de fonctionnement 2020 à hauteur de 2 300 000€ dégageant un excédent de plus de 500 000€, et se voir proposer un prévisionnel 2021 à hauteur de 2 900 000 € soit une augmentation de plus de 20% par rapport à 2020. Ce budget n'est pas réaliste. Une seule explication : concevoir un budget de fonctionnement surestimé pour financer davantage le remboursement de la dette trélonaise qui s'élève à plus de 3 500 000 € (dette du CCAS comprise) et qui empêche pour plusieurs années la commune à réaliser des projets significatifs. (voir les engagements pris par la liste de Thierry REGHEM lors des dernières élections) Selon les critères de la Direction des Finances Publiques et tenant compte de la capacité communale de remboursement de sa dette au 31/12/2020 il faudrait à la commune 50 ans pour apurer son endettement. (La moyenne nationale de désendettement des communes de 2000 à 3500 habitants étant de 3,5 années)

Cf : lors de la dernière campagne électorale de 2020, la liste de Thierry REGHEM avait affirmé que la situation financière de la commune était parfaitement saine et avait contesté vertement nos avertissements.

POUR SOURIRE



SOLUTION DU JEU N° 343

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Mademoiselle Claudette LEMPEREUR et Monsieur Jean-Claude BIZIEN (le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit).

ÉTAT CIVIL

BIENVENUES

Léa BLANC, née le 21 Avril 2021 à VALENCIENNES (Nord), (13 rue de la Coulonnière)

Emma LAGNEAU, née le 12 Mai 2021 à FOURMIÉS (Nord), (25 rue Chartiaux)

SOUVENIRS

Monsieur Jean MOREAU, décédé le 23 Avril 2021 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 85 ans (13 rue Georges Clémenceau)

Monsieur Georges PUCHE, décédé le 03 Mai 2021 à TRELON (NORD), à l'âge de 90 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Jean-Claude LAMBIN, décédé le 08 Mai 2021 à MAUBEUGE (NORD), à l'âge de 55 ans (20 rue Roger Salengro)

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | P | A | T | R | O | N | S | ■ | R | A |
| 2 | A | R | R | E | T | E | E | ■ | O | N |
| 3 | V | E | I | N | E | U | S | ■ | S | ■ |
| 4 | I | N | N | E | E | S | ■ | P | S | T |
| 5 | L | E | G | E | ■ | T | R | I | E | R |
| 6 | L | ■ | L | ■ | P | R | I | E | R | E |
| 7 | O | S | E | R | A | I | ■ | R | ■ | S |
| 8 | N | A | S | A | L | E | S | ■ | P | A |
| 9 | S | U | S | E | ■ | P | A | R | E | ■ |
| 10 | ■ | L | I | E | S | ■ | A | G | E | S |

PROGRAMME CULTUREL 2021-2022

HUMOUR MUSICAL

LES DÉSAXÉS : « SAX ! »

Quatre virtuoses du saxophone – ténor, alto, baryton et soprano - se rencontrent à l'issue d'une audition ridiculement ratée.

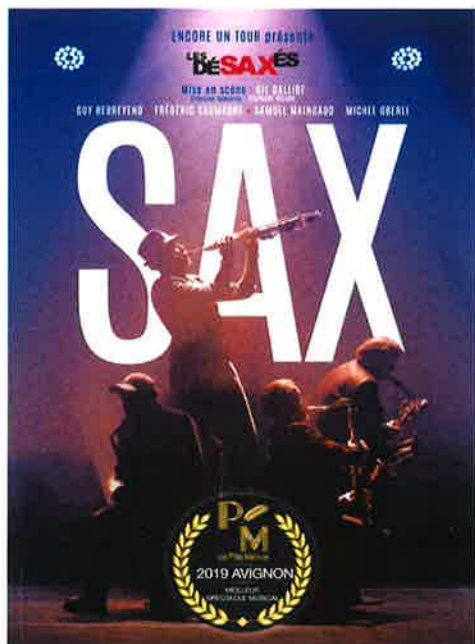
Immédiatement complices, ces Sax Brothers dézingués partent à la dérive dans des tonalités variées où le funk tutoie le classique, les mélodies tsiganes se confrontent à la bossa brésilienne, le chant africain bouscule le duduk arménien alors que Bruno Mars tient la dragée haute à Charlie Mingus...

Avec un humour échevelé, les DésSAXés deviennent sur scène comédiens, danseurs, bruiteurs voire chanteurs et s'affirment, grâce à une mise en scène inventive, comme un quatuor musical atypique aussi cinglé que talentueux.

Samedi 06 Novembre 2021

Salle des fêtes à 20h30

Entrée : 15 € (gratuite jusque 12 ans)



THÉÂTRE HUMORISTIQUE « DÎNER DE FAMILLE »

A l'orée de ses trente ans, Alexandre décide de prendre épouse et souhaite que ses parents soient ses témoins de mariage.

Malheureusement, son père et sa mère sont brouillés depuis sa naissance. Alexandre va donc tenter de les rabibocher en usant d'arguments plus ou moins crédibles et convaincants.

Ce dîner de famille à trois personnages hauts en couleur risque de partir en vrille à tout moment. D'où une comédie moderne et décapante qui nous plonge dans une ambiance familiale hors du commun.

Samedi 05 Février 2022

Salle des fêtes à 20h30

Entrée 15 Euros (gratuite jusque 12 ans)



HUMOUR MUSICAL

DUEL : OPUS 3

Le colossal violoncelliste Laurent Cirade – qui vient du célèbre *Quatuor* – provoque en duel musical Nathalie Miravette, aussi menue que son piano à queue est imposant.

Avec une folle énergie comique, les instruments se défient, se toisent et se répondent au coup par coup et note par note.

Le grand bourru et la petite clown s'exaspèrent au son de Bach et des Rolling Stones, trouvent l'unisson sur un air des Beatles et se désaccordent aux premières portées de Beethoven ou de Bizet.

Entre pitreries burlesques et morceaux de bravoure mélodique, ce duo de virtuoses incontrôlables se livre un combat-concert loufoque, rythmé de respirations poétiques.

Samedi 19 Avril 2022

Salle des fêtes à 20h30

Entrée : 15 euros (gratuite jusque 12 ans)



